

Bilan 2018

Maitre d'ouvrage :

SIAEP SUD CHARENTE

Exploitant :

AGUR

Origine de l'eau :

1 puits : Font des abimes

Captage autorisé

Traitement de l'eau :

Vous êtes alimentés par la station de traitement de la Font des Abimes située sur la commune de Chalais.

Communes de l'unité de

distribution : 2209 habitants

BARDENAC
BRIE SOUS CHALAI
CHALAI (écarts)
CURAC
MEDILLAC
MONTBOYER
RIOUX MARTIN
SAUVIGNAC
YVIERS

QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

SIAEP SUD CHARENTE

UNITÉ DE DISTRIBUTION :

FONT DES ABIMES

RESULTATS

BACTERIOLOGIE

Limites de qualité : 0 Eschérichia Coli et 0 streptocoques fécaux

Pourcentage de conformité mesuré : 100 %

DURETE

TH moyen= 28,7 °F

Eau moyennement dure

FLUOR

Limite de qualité : $\leq 1,5$ mg/l

Il permet la prévention des caries dentaires. **Tout apport complémentaire ou supplémentaire de fluor sous forme de comprimés, de sel fluoré ou de produits dentaires fluorés chez le jeune enfant doit faire l'objet d'un avis médical.**

Teneur maximale= 0,42 mg/l

NITRATES

Limite de qualité : ≤ 50 mg/l

Conforme.

Teneur moyenne= 0,5 mg/l et Teneur maximale = 0,7 mg/l

PESTICIDES

Limites de qualité : $\leq 0,1$ µg/l et $\leq 0,5$ µg/l pour le total

Conforme

TURBIDITE

Référence de qualité : ≤ 2 NFU

conforme

Seule l'eau du réseau public peut être considérée potable. Les puits, forages, récupérations d'eau de pluie doivent être déclarés en mairie et ne doivent pas être connectés sur le réseau public d'eau potable même par une vanne fermée : consultez : www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com

Après une absence prolongée, il est recommandé de **laisser couler quelques litres d'eau avant de la prélever** pour des besoins alimentaires.

Si vos canalisations et **branchements** sont **en plomb**, il est **fortement conseillé de les remplacer**. Et dans l'attente : laisser couler quelques minutes avant toute consommation.

Si la saveur ou la couleur changent : signalez le à votre exploitant.

Document édité en février 2019